



Syndicat  
de la Diège

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SYNDICAT DE LA DIEGE**

Envoyé en préfecture le 26/05/2026

Reçu en préfecture le 26/05/2026

Publié le

ID : 019-200078947-20260519-2026\_05\_19\_05-DE

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf mai à 17h30, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Rue du Stade à USSEL, sous la Présidence de M. Pierre COUTAUD

**PRESENTS** : voir la liste des délégués présents en annexe

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Thibaut VAYSSIER

**Date de convocation** : 20/04/2026

<b>Membres en exercice</b> : 134	<b>Présents</b> : 127	<b>Votants</b> : 127	<b>Pour</b> : 127	<b>Abstention</b> : 0	<b>Contre</b> : 0
----------------------------------	-----------------------	----------------------	-------------------	-----------------------	-------------------

<b>Référence DIEGE</b> :	<b>2026-05-19-05</b>
<b>Objet</b> :	<b>Désignation des délégués du Syndicat de la Diège au sein du Comité Syndical du Syndicat Mixte Dorsal</b>

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L5711-1,  
Vu la délibération n°2018-C-03-03-10 en date du 3 mars 2018 approuvant l'adhésion du Syndicat de la Diège au Syndicat Mixte Dorsal,  
Vu les statuts du Syndicat Mixte Dorsal fixant le nombre de délégués du Syndicat de la Diège à trois délégués titulaires et trois délégués suppléants,

Monsieur le Président précise que la désignation de ces délégués doit permettre la représentativité des deux communautés de communes adhérentes au Syndicat de la DIEGE pour la compétence « L.1425-1 communications électroniques » (Haute-Corrèze Communauté et Vézère Monédières Millesources).

Monsieur le Président propose de procéder à la désignation des délégués :

Pour le 1 <sup>er</sup> siège de délégué titulaire :	<b>Pierre COUTAUD</b> , Président du Syndicat de la DIEGE, se porte candidat.
Pour le 2 <sup>ème</sup> siège de délégué titulaire :	<b>Pierre PEYRAMAURE</b> , Vice-Président de Vézère Monédières Millesources, se porte candidat.
Pour le 3 <sup>ème</sup> siège de délégué titulaire :	<b>Samuel MOUTY</b> , Conseiller communautaire de Haute-Corrèze Communauté, se porte candidat.
Pour le 1 <sup>er</sup> siège de délégué suppléant :	<b>Laurent SARFATI</b> , Membre du bureau du Syndicat de la DIEGE, se porte candidat.
Pour le 2 <sup>ème</sup> siège de délégué suppléant :	<b>Céline DUBOIS</b> , Conseillère communautaire de Vézère Monédières Millesources, se porte candidat.
Pour le 3 <sup>ème</sup> siège de délégué suppléant :	<b>Sébastien CARAFI</b> , Conseiller communautaire de Haute-Corrèze Communauté, se porte candidat.

**Après en avoir délibéré, les membres du Comité :**

1. PRENNENT acte des candidatures aux fonctions de délégués titulaires et délégués suppléants susmentionnées au Comité Syndical de DORSAL ;
2. SONT donc désignés les délégués suivants :

<b>Délégués titulaires</b>	<b>Délégués suppléants</b>
• <b>Pierre COUTAUD</b>	• <b>Laurent SARFATI</b>
• <b>Pierre PEYRAMAURE</b>	• <b>Céline DUBOIS</b>
• <b>Samuel MOUTY</b>	• <b>Sébastien CARAFI</b>

Fait et délibéré à USSEL,  
Le 19/05/2026  
Le Président du Syndicat,  
Pierre COUTAUD

